

Le vélo à Tournefeuille en toute sécurité, c'est possible !

« On n'est pas là pour se faire engueuler, on est là pour rouler en toute sécurité... »

C'est un peu ce qu'aurait pu fredonner Céline (membre active de l'association) lorsqu'elle s'est fait renverser au rond-point situé à la sortie de Tournefeuille à l'intersection du chemin Ramelet Moundi et de l'avenue du Général Eisenhower.

C'est aussi un peu pour cela que notre association existe, pour éviter ce genre de désagréments et inciter à faire usage du vélo le plus souvent possible et en toute sécurité.

Afin de ne pas décourager les cyclistes, notre rôle est donc sans cesse, d'être force de proposition pour améliorer les infrastructures cyclables de Tournefeuille ainsi que les liaisons avec le reste de l'agglomération. Une de nos actions est d'interagir sur cette question avec les services techniques du pôle 6 de Toulouse Métropole ; d'ailleurs l'audit cyclable que nous avons réalisé en 2009 a été repris (à notre plus grande satisfaction) par ce pôle et lui sert de référence. Cet audit (disponible sur notre site

<http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique49>) a été réalisé dans le but d'évaluer l'état du réseau existant, d'identifier les discontinuités, de communiquer les résultats à la municipalité et agréer avec celle-ci des actions à lancer par ordre de priorité en établissant un calendrier des travaux. Même si beaucoup d'actions ont été prises, force est de constater qu'il ne faut jamais baisser la garde lorsque l'on constate encore aujourd'hui l'absence de pistes cyclables le long du tronçon 1 de la Voie du Canal Saint-Martory¹.

Plus nous serons nombreux à noter les problèmes liés à l'usage du vélo dans Tournefeuille, plus nous aurons des chances de les solutionner. Il est donc important que nous restions un point de contact privilégié et que nous fassions remonter un maximum de problèmes et de suggestions d'améliorations, régulièrement ou lors d'un prochain audit. Etablir la liste des accidents/incidents observés est essentiel afin d'identifier les endroits dangereux et/ou accidentogènes des pistes et parcours cyclables de la commune et de proposer des solutions. Si vous êtes ou avez été témoin d'un accident/incident cyclables, n'hésitez pas à nous le communiquer.

Pour revenir sur l'accident de Céline, il faut envisager à plus long terme, une réelle piste cyclable sur cette portion de route, de l'Art de Vivre à la jonction avec la piste de l'Avenue Grynfogel², en sécurisant également l'accès à la Ramée.

Enfin, n'oubliez jamais de faire un constat et éventuellement une déclaration auprès de votre employeur pour un accident sur le trajet du travail.

Contact :

Sophie Valcke

05 61 07 11 62

velo-tournefeuille-contact@googlegroups.com

Site web Vélo Tournefeuille : <http://toulousevelo.free.fr/spip.php?rubrique49>.

1 Tronçon entre le Grand Rond de Saint-Simon et Basso Cambo maintenant presque terminé et malheureusement sans pistes cyclables, ce qui est un exemple flagrant de non respect de la loi sur l'air. La loi sur l'air de 1996 prévoit que toute création ou rénovation de voirie soit assortie de la réalisation d'itinéraires cyclables.

2 Avenue qui permet de relier tout le secteur Basso Cambo, l'avenue de Lardenne, le secteur des Pradettes et le lycée Polyvalent.